

## L'entreprise, dispositif de création collective

Le premier cycle de la chaire a conduit à proposer une nouvelle théorie de l'entreprise, fondée sur l'innovation. L'entreprise est en effet un phénomène historiquement récent, qui a émergé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en se distinguant du véhicule juridique qu'est la société anonyme. Le nouveau cadre théorique modélise l'entreprise comme un dispositif de création collective dédié au développement de capacités collectives (technologies, méthodes, compétences...), qui n'existeraient pas sans elle.

Cette avancée théorique a permis de rendre compte des crises contemporaines de l'entreprise mais aussi de proposer de nouveaux schémas de gouvernance. Les capacités de l'entreprise sont devenues critiques dans un contexte d'urgence climatique, sanitaire et sociale. Aussi faut-il protéger l'entreprise et ses finalités d'intérêt collectif en droit : la chaire a été à l'origine de la proposition d'entreprise à mission, qui est entrée dans le droit en 2019.

Fort de ces avancées et de multiples distinctions internationales, le second cycle vise à approfondir les recherches sur l'entreprise avec trois ambitions :

- *Entreprise et civilisation* : Face à la capacité de l'entreprise à transformer et façonner nos sociétés, comment penser la responsabilité de l'entreprise à l'aune de son rôle « civilisationnel » ?
- *Théorie de la solidarité* : comment modéliser le caractère « solidarisant » des actions qui sont menés dans un intérêt commun ? Et la modélisation interdépendances ne permettrait-elle pas permettre de repenser les politiques de lutte contre les pandémies ou le changement climatique ?
- *Mission et management* : comment renouveler les langages de la gestion suite à l'introduction des notions de mission et de raison d'être ? Par exemple, comment penser l'identité d'entreprise ? Comment adapter les outils de planification stratégique ou de responsabilité sociale ?

## ÉQUIPE

Blanche Segrestin, professeur (coordinatrice)  
Kevin Levillain, enseignant-chercheur (coordinateur)  
Armand Hatchuel, professeur

### Doctorants et post-doctorants

Charlotte Demonsant  
Antoine Goutaland  
Jérémy Lévêque  
Samantha Ragot  
Louise Taupin

### Chercheurs et praticiens associés

Rachelle Belinga, post-doctorante (*Stockholm School of Economics*)  
Elsa Berthet, chercheur (*INRAe*)  
Moïra Creté, chercheur (*Univ. Nice Sophie Antipolis*)  
Errol Cohen, avocat (*Leplay Avocats*)  
Andrew Johnston, professor of company law and corporate governance (*Sheffield University*)  
Stephan Leixnering (*Vienna University of Economics and Business*)  
Laure-Anne Parpaleix, programme analyst, inclusive business & finance (*PNUD*)  
Baudoin Roger, responsable du département EHS, Collège des Bernardins  
Alain Schnapper, consultant (*Opsalis*)  
Jeroen Veldman, honorary senior research fellow (*Cass Business School*)  
Stéphane Vernac, professeur de droit privé (*Université Jean Monnet Saint-Etienne*)

### Contact

[chaire-te@mines-paristech.fr](mailto:chaire-te@mines-paristech.fr)

Centre de Gestion Scientifique  
MINES ParisTech – PSL Université  
60, Boulevard Saint-Michel – 75272 Paris Cedex 06  
<http://www.te.mines-paristech.fr/>

## CHAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE



### PARTENAIRES



<http://te.mines-paristech.fr/>



## AXE 1 Entreprise, création collective et civilisation

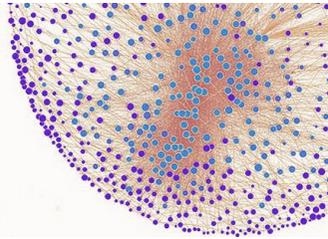


La théorie de l'entreprise développée par la chaire appelle à reconnaître que celle-ci transforme le monde. L'axe approfondira cette théorie de l'entreprise fondée sur la création collective et s'attachera à caractériser le rôle civilisationnel de l'entreprise.

Face aux limites des mécanismes classiques de responsabilisation de l'entreprise, cet axe explorera deux questionnements de fond :

- **Comment repenser le statut du dirigeant pour fonder une autorité responsable ?** La notion de « norme de gestion » permet de retrouver les formes historiques de la gestion responsable et d'en dessiner les savoirs nécessaires aujourd'hui.
- **Comment penser la responsabilité de l'entreprise si celle-ci a une portée civilisationnelle ?** La mission peut-être être une norme de gestion adaptée à ce rôle civilisationnel et quels ordres normatifs cela dessine-t-il ?

## AXE 2 Actionnariat, innovation et engagement



Cet axe explorera les nouvelles figures du capital, emblématiques de la gouvernance et de sa crise, en les abordant comme des entreprises pour discuter à la fois leurs activités créatrices et leurs responsabilités.

Les travaux du premier cycle sur l'investissement et l'actionnariat engagé ont montré les limites des approches contemporaines du rôle et des responsabilités de l'actionnaire. Pourtant de nombreuses pratiques originales émergent, qui sont mal décrites et mal comprises aujourd'hui.

**Cet axe étudiera ces nouveaux schémas d'actionnariat et de financement responsable.** La formulation de mission chez les investisseurs permet de rendre visible les capacités d'action particulières qui sont mobilisées. Il s'agira de caractériser les conditions de création de ces capacités, le rôle écosystémique des investisseurs, entre leurs souscripteurs et leurs participations, et les implications en termes de responsabilité et de solidarité.

## AXE 3 Théorie de la solidarité



Cet axe examinera les modèles et les effets d'une action collective « solidarisante », mobilisant ou créant des interdépendances face à l'inconnu, notamment dans le cas du changement climatique.

La solidarité est étroitement liée aux interdépendances entre les parties d'une société : elle correspond à la mutualisation des efforts nécessaires pour prémunir les individus de certains risques. Mais, avec l'entreprise, il apparaît clairement que l'action collective est elle-même créatrice d'interdépendances : aussi faut-il enrichir l'analyse et penser davantage l'action solidarisante.

L'axe s'attachera à modéliser la manière dont l'action peut générer des interdépendances entre les acteurs en créant des potentiels communs et les principes de solidarité associés. A partir de la règle des avaries communes qui demande à mutualiser les efforts faits dans l'intérêt commun, on explorera les principes de répartition des efforts face aux menaces communes, comme le changement climatique, qui permettent de concilier efficacité et solidarité.

## AXE 4 Mission : nouvelles logiques de gestion



La loi PACTE apporte avec la Société à Mission, un cadre juridique à l'entreprise. Cet axe étudiera comment ce nouveau cadre questionne les langages classiques de la gestion et contribuera au renouvellement des outils de gestion les plus classiques.

Trois dimensions seront particulièrement développées :

- **Les modèles formels et typologies de la mission,** et leurs répercussions sur les notions d'identité organisationnelle, de stratégie et de responsabilité sociale ;
- **L'ingénierie de l'entreprise à mission,** avec l'élaboration d'un corpus de méthodes pour formuler la mission et la déployer, en lien avec la Communauté des entreprises à mission
- **Les liens entre entreprise à mission et entreprise de service public ou entreprise de l'économie sociale et solidaire.** Ou comment la mission peut fonder une lecture nouvelle et unifié d'un paysage aujourd'hui fragmenté ?

## DERNIERS OUVRAGES

B. SEGRESTIN ET K. LEVILLAIN, 2018. *La mission de l'entreprise responsable. Principes et normes de gestion.* Presses des Mines.

B. SEGRESTIN ET S. VERNAC, 2018. *Gouvernement, participation et mission de l'entreprise.* Herman.

K. LEVILLAIN, 2017. *Les entreprises à mission, un modèle de gouvernance pour l'innovation.* Vuibert.

B. SEGRESTIN, K. LEVILLAIN, S. VERNAC ET A. HATCHUEL, 2016. *La Société à Objet Social Étendu : un nouveau statut pour l'entreprise, Economie Gestion.* Paris : Presses des MINES, 2015.

B. SEGRESTIN, B. ROGER ET S. VERNAC, 2014. *L'entreprise, point aveugle du savoir ?* Sciences Humaines.

B. SEGRESTIN. ET A. HATCHUEL, 2012. *Refonder l'entreprise,* Seuil – la République des Idées.



## FAITS MARQUANTS

Reconnaissance des travaux de la chaire par l'adoption des articles de la loi PACTE créant la qualité de Société à Mission

Colloque de Cerisy « Entreprise, Responsabilité, Civilisation »

Prix du « Livre RH » (Le Monde, Syntec et SciencesPo) pour *La mission de l'Entreprise Responsable* (Presses des Mines, 2018)

## À SUIVRE

Workshop international des entreprises à mission  
17 – 18 septembre 2020

MasterClass « L'Entreprise à Mission » – 16 et 17 nov. 2020

